

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 23

Artikel: Rapports sur l'exposition scolaire de Paris en 1867
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Rapports sur l'exposition scolaire de Paris, en 1867, publiés sous la direction de M. A. Daguet.

Nous avons parcouru cette récente publication, mais nous ne l'avons pas encore lue ; il y a, en effet, tout un champ d'études à méditer dans ce volume et les nombreuses observations qu'il renferme méritent autre chose qu'une lecture rapide. Nous n'avons pas voulu cependant attendre plus longtemps pour dire quelques mots d'un livre qui doit intéresser non-seulement les autorités et les membres du corps enseignant, mais aussi tous ceux qui en qualité de parents ou d'amis de l'instruction désirent être renseignés sur le résultat de cette vaste enquête qui a été ouverte à Paris sur l'état de l'enseignement populaire dans tous les pays du monde.

On sait que la société des instituteurs de la Suisse romande, avec l'aide des gouvernements cantonaux de Vaud, Neuchâtel et Berne, a envoyé à Paris une délégation chargée spécialement d'étudier l'exposition scolaire qui faisait partie de l'exposition universelle. Ces délégués ont présenté des rapports, chacun sur la spécialité qu'il s'était chargé plus particulièrement d'examiner ; et c'est l'ensemble de ces rapports, coordonnés par M. Daguet, qui fait l'objet de la publication dont nous parlons.

Après une introduction dans laquelle M. Daguet rapporte les relations que les délégués suisses ont eues avec le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, et la part qu'ils ont prise aux conférences établies à la Sorbonne en faveur des instituteurs arrivés de toutes les parties de la France, le volume contient les rapports spéciaux des délégués ; ils sont classés de la manière suivante :

1° Etude de la langue : M. Maillard, instituteur au collège-école moyenne de Nyon.

2° Etude des nombres et de l'espace : MM. Maillard et Chappuis-Vuichoud.

3° Arts : dessin, écriture, musique : M. Favre, professeur à l'Académie de Neuchâtel.

4° Sciences naturelles : géographie, histoire : M. Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel.

5° Matériel d'école et appareils de gymnastique : M. Biolley, professeur au collège industriel de Neuchâtel.

6° Ecoles nationales : organisation, pédagogie et méthodes : MM. Daguet, Paroz, directeur de l'école normale libre de Grandchamp (Neuchâtel) et Biolley.

7° Enseignements spéciaux : travaux des élèves, bibliothèques populaires : M. Daguet.

Nous n'essayerons pas de présenter une analyse de ces divers rapports ; on ne résume pas une vaste collection de renseignements de toutes natures. Nous nous permettrons seulement de signaler d'une façon toute particulière le rapport de M. Favre sur l'enseignement du dessin ; c'est un plaidoyer éloquent en faveur d'une étude beaucoup trop négligée dans nos écoles ; bien des indécisions, bien des oppositions, même, devront tomber devant les raisons nombreuses que présente M. Favre, et l'étude complète qu'il fait de l'état dans lequel se trouve l'enseignement du dessin dans les divers pays de l'Europe.

S. C.

L'esprit genevois.

II.

Nos chansonniers ne se bornèrent pas à ces espiègleries. Ils firent aussi des chansons parfois réussies, souvent excellentes. Parmi les morceaux les plus populaires, voici une chanson composée en 1817, paroles et musique, par Chaponnière ; cette pièce se répandit en France très rapidement, sans être ni imprimée, ni signée, et le refrain en est resté proverbial.

Qu'il est beau ce mandement
De monsieur le grand vicaire !
Sa pastorale vraiment
A tout bon dévot doit plaire ;
Car il dit à son troupeau :
S'il est du mal sur la terre,
C'est la faute de Voltaire,
C'est la faute de Rousseau.

Si le diable adroit et fin,
A notre première mère
Insinua son venin,
C'est la faute de Voltaire,
Si le genre humain dans l'eau,
Pour expier son offense,
Termina son existence,
C'est la faute de Rousseau.

Si le Juif persécuteur,
Traînant Jésus au Calvaire,
Immola le bon Sauveur.
C'est la faute de Voltaire,
Si sous le fer d'un bourreau
On vit, depuis, chaque apôtre
Succomber l'un après l'autre,
C'est la faute de Rousseau.